

C. PCT 1419

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la vingt-septième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 22 au 30 septembre 2014.

La réunion se tiendra pendant la cinquante-quatrième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et, selon la pratique, lors d'une interruption des travaux des assemblées.

./ Le projet d'ordre du jour (document PCT/CTC/27/1) est joint à la présente note.

Sauf indication contraire, il sera présumé que le ou les représentants du Gouvernement de son Excellence à cette session seront les mêmes que ceux dont les noms ont été communiqués au Directeur général pour ce qui concerne l'Assemblée de l'Union du PCT, en réponse à la circulaire C.N. 3533 datée du 15 avril 2014. Les nom, qualité et adresse électronique d'autres représentants, le cas échéant, peuvent être notifiés par courrier électronique à l'adresse *pct.bdd@wipo.int* d'ici au 5 septembre 2014.



Le 15 juillet 2014

Pièce jointe : document PCT/CTC/27/1

Traité de coopération en matière de brevets (PCT) **Comité de coopération technique**

Vingt-septième session
Genève, 22 – 30 septembre 2014

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau international

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis à donner à l'Assemblée de l'Union du PCT sur la nomination du Bureau de la propriété intellectuelle de Singapour en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international selon le PCT
5. Adoption du rapport de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]